



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace la date : 12 Fév 2016

Date de révision : 02 mai 2023

Version : 2.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom de l'étiquette du produit Fibre Rinse
Autres moyens d'identification
UPC Code(s) Sans objet
Code du produit 2623-0209, 2653-3152
Synonymes Rinçage à la fibre d'esteam

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de rinçage acide, agent de rinçage d'extraction.
Utilisations déconseillées Suivez les instructions de l'étiquette. Non recommandé pour toute utilisation, sauf l'utilisation prévue.

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur
Systèmes de nettoyage Esteam
1-3680, promenade Odyssey
Mississauga (Ont.) L5M 0Y9
Canada

Adresse du fabricant
AramSCO Inc.
4282 Sud 590 Ouest
Salt Lake City, UT 84123
États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-767-6933
Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Téléphone d'urgence Antipoison 1-800-222-1222 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la norme 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Corrosion de la peau	Catégorie 1A
Lésions oculaires graves/ irritation des yeux	Catégorie 1

Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

Vue d'ensemble des situations d'

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves dommages aux yeux

**Apparence** Liquide bleu clair**État physique** Liquide**Odeur** Floral naturel**Mises en garde - Prévention**

Lavez-vous soigneusement les mains après la manipulation.

Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale.

Conseils de mise en garde - Réponse

SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage

Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincer la bouche. Ne pas induire de vomissements.

SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche.

SI INHALÉ: Retirer la personne à l'air frais et garder à l'aise pour la respiration.

Mises en garde - Entreposage

Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Restez au frais. Magasin enfermé.

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)**Autres renseignements**

Dangers généraux

Tenir hors de la portée des enfants

Veuillez consulter la section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'information

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS-Non	Poids %	Secret commercial
Acide glycolique	79-14-1	3-12	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins pour différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne respirez pas de poussière/ fumée / gaz / brume / vapeurs / pulvérisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements.

Contact visuel

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 30 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

Contact avec la peau

Évitez les contacts directs. Portez des vêtements de protection contre les produits chimiques si nécessaire. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Consultez un médecin si nécessaire.

Toxique - Inhalation

Passez à l'air frais. Consultez un médecin. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrer la respiration artificielle. Évitez tout contact direct avec la peau. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-

bouche.

Ingestion Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Ne pas induire de vomissements.

Protection des secouristes Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Principaux symptômes Aucune information disponible.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié

Non combustible. Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement.

Support d'extinction inapproprié Aucune information disponible.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Ne brûle pas.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Assurer une ventilation adéquate.

Conseils aux intervenants d'urgence Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Voir la section 12 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écologie. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire.

Méthodes de nettoyage Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Prendre mécaniquement, en plaçant dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Évitez la formation de poussières. Nettoyez soigneusement la surface contaminée.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez de l'équipement de protection individuelle. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne respirez pas de vapeurs ou ne vaporisez pas de brouillard. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques/Conditions de stockage Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants.

Matériau d'emballage Gardez le produit dans l'emballage le produit est initialement vendu dans.

Produits incompatibles Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition Ce produit ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Aucune	-	-	-

NIOSH IDLH : Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Autres lignes directrices sur l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans l'affaire AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées. Écrans faciaux.

Protection de la peau et du corps Portez des gants de protection contre les produits chimiques.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air alimentés par pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Floral naturel
Apparence	Liquide bleu clair	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	Bleu		

Biens immobiliers	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	2.3	
Point de fusion	Congélation 0°C / 32°F	
Point d'ébullition/plage d'ébullition	100 °C / 212 °F	

Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Gravité spécifique	1.025	Eau = 1,0
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-alignement	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible	

Autres renseignements

Point d'adoucissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
VALEUR DE DENSITÉ	Aucune information disponible
VALEUR DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Polymérisation dangereuse

Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et ensoleillement direct

Matériaux incompatibles

Agent oxydant, sulfures, métaux actifs (tels que le sodium, le potassium, le magnésium).

Produits de décomposition dangereux

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit****Toxique - Inhalation**

Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact visuel

Évitez tout contact avec les yeux. Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau	Évitez tout contact avec la peau. Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut causer des rougeurs et de l'irritation.
Ingestion	Ne goûtez pas et n'avalez pas. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. L'ingestion peut causer des maux d'estomac. Peut causer de l'irritation.

Nom chimique	DT1 par voie orale50	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide glycolique 79-14-1	2040 mg/kg (RAT)	> 5000 mg/kg (humain)	3,6 mg/L (rat) 4 h

Information sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau	Peut causer une légère irritation basée sur les informations pour les produits chimiques étroitement liés.
Domages/irritation des yeux	Peut causer une irritation oculaire grave basée sur l'information pour les matériaux étroitement liés.
Sensibilisation	Pas connu pour être un sensibilisant de la peau.
Mutagenicité des cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP
Aucune	-	-	-

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à la cancérogénicité chez l'homme

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
Toxicité pour le développement	Peut nuire à l'enfant à naître.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Toxicité chronique	Aucune information disponible.
Effets sur les organes cibles	Aucune information disponible.
Danger d'aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral)	25510 mg/kg
ATEmix (par voie cutanée)	55249 mg/kg

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour le milieu aquatique sont inconnus

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Acide glycolique 79-14-1	Pseudokirchneriella subcapitata 21,6 mg/l 72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata 44 mg/l 72 h ErC50 Pseudokirchneriella subcapitata 10 mg/l 72 h CSE0	Pimephales promelas 164 mg/l 96 h LC50	Daphnia magna 141 mg/l 48 h CE50

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Traitement des déchets**

Méthodes d'élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Dot Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA Conforme

DSL/NDSL Conforme

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis**LEP 313**

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'éthylbenzène, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer.

Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées par les réglementations étatiques sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie	Californie
Acide glycolique 79-14-1	x	-	x	-

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet
de l'EPA

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

<u>NFPA</u>	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers physiques et chimiques	-
<u>SSR</u>	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	0	Danger physique	0	Protection personnelle	X

Préparé par Aramsco
Santé et sécurité environnementales

Date de révision 02 mai 2023

Note de révision
02 mai 2023 Mettre à jour les informations prop 65.
12 Fév 2016 Aucune information disponible

Références FDS d'ingrédients bruts

Clause de non-responsabilité

La (M)SDS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de ce matériel. Les informations contenues ici ont été compilées à partir de sources considérées par Bridgewater LLC comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le rejet dans l'environnement. Bridgewater LLC n'assume aucune responsabilité pour les blessures au destinataire de tiers, ou pour tout dommage à toute propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique